

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



28 janvier 2008

## **Un grand rassemblement en France, en 2008, des apprentis européens**

Lors du colloque organisé par l'APCM ce lundi 28 janvier sur la mobilité européenne des apprentis, Mme Christine Lagarde, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, a rendu publique, dans un message diffusé aux participants, la décision du gouvernement de faire de la mobilité des apprentis une des ses priorités dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. La ministre a annoncé qu'un grand rassemblement aurait lieu en 2008, réunissant des milliers d'apprentis venus de toute l'Europe pour se retrouver, échanger et travailler ensemble.

A l'invitation d'Alain Griset, président de l'APCM, une table ronde a réuni Catherine Guy Quint, membre du Parlement Européen, Angelo Carrara, président de l'Associazione Artigiani Bergamo, Liliane Volozinskis, directrice du Service Affaires Sociales et Politiques d'Emploi de l'UEAPME (Union Européenne de l'Artisanat et des PME), Sonia Dubourg-Lavroff, directrice de l'Agence Europe Education Formation France.

Un programme européen de mobilité, de type «Erasmus» pour les jeunes en alternance et sous contrat de travail, est attendu depuis des années par les chambres de métiers et de l'artisanat. L'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers a proposé en 2007 un dispositif de mobilité européenne des apprentis dans le cadre du programme européen Education et Formation tout au long de la Vie. Les témoignages des chambres de métiers et de l'artisanat Haute-Loire, de Leipzig et Pyrénées-Orientales ont été présentés.

Les résultats de la consultation pour élaborer ce programme font apparaître un rééquilibrage en faveur des projets destinés aux apprentis. Ainsi, 350 bourses de mobilité ont été attribuées aux CMA.

*Elisabeth de Dieuleveult*  
01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00  
[dieuleveult@apcm.fr](mailto:dieuleveult@apcm.fr)